

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COUP DE FOUDRE DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE POUR LE NOM 3^E RANG DU VIEUX VERBAL

Saint-Calixte, le 8 mars 2024– La Municipalité de Saint-Calixte est fière d'annoncer sa récente distinction en remportant le prestigieux titre de "Toponyme coup de foudre" de la Commission de toponymie du Québec pour le nom **3^e rang du Vieux-Verbal**. Cette reconnaissance souligne l'appréciation exceptionnelle de la Commission pour notre choix de nom.

Un certificat officiel a été remis, témoignant de cette remarquable reconnaissance. Pour des informations détaillées sur cette distinction et son importance, nous vous invitons à visiter le site web de la Commission à l'adresse suivante : www.toponymie.gouv.qc.ca.

Nous exprimons notre gratitude envers la Commission de toponymie pour cet honneur et sommes fiers de cette réalisation.

« Nous sommes très fiers que le nom, 3e rang du Vieux-Verbal à Saint-Calixte s'illustre parmi le coup de foudre des Toponymes 2024. Ce choix incontestable s'attache au passé et à l'histoire de Saint-Calixte, préservant ainsi notre patrimoine québécois pour les générations futures. Nous célébrons notre histoire à travers les noms de nos rues, offrant ainsi une fenêtre sur notre passé municipal. »

- Michel Jasmin, maire de la Municipalité de Saint-Calixte

-30-

Origine et signification

Cette voie de communication se trouve à Saint-Calixte, dans Lanaudière. Elle est constituée d'une portion d'un ancien chemin de colonisation qui traversait autrefois le rang 3 (division cadastrale) du canton de Kilkenny et qui était connu sous le nom de Rang 3 du Vieux-Verbal. Ce nom fait probablement référence à la « verbalisation » très ancienne de ce chemin. L'expression verbaliser un chemin, aujourd'hui vieillie, réfère à l'action qui consiste à régler, par voie de procès-verbal (on dirait de nos jours par voie de résolution municipale), comment il sera établi et entretenu.

Il est à noter que le nom 3e rang du Vieux-Verbal a été choisi non seulement comme l'un des douze Toponymes coups de cœur de la Commission de toponymie en 2024, mais aussi comme son Toponyme coup de foudre.



Sur la photo de gauche à droite : M. Michel Jasmin, maire de la Municipalité de Saint-Calixte et M. Mathieu-Charles LeBlanc, ing. directeur général et greffier trésorier.

Source :
Carole-Anne Cloutier
Responsable des ressources humaines,
et adjointe à la direction générale
Municipalité de Saint-Calixte
ccloutier@mscalixte.qc.ca
450 222-2782 poste 7470